



L'essentiel & plus encore

Terres Solidaires

du grand sud

N°56 - décembre 2019



SOMMAIRE

2 ► LA MSA, UNE VIEILLE DAME SI MODERNE

3 ► NOUS, LES ELUS MSA

4 ► LA MSA VOUS ACCOMPAGNE EN TOUS POINTS DU TERRITOIRE

5 ► - VOTRE VOIX COMPTE

6 ► AVEC ALAIN

Editorial

L'année 2019 se termine et, en même temps, le mandat que vous avez confié à vos délégués cantonaux va prendre fin à l'occasion des élections des nouveaux délégués MSA qui auront lieu du 20 au 31 janvier 2020.

Ce mandat sera également mon dernier mandat en tant que Président de la MSA Grand Sud. Élu à cette fonction quatre fois successivement, j'ai souhaité laisser la place à une nouvelle équipe conduite par un nouveau Président ou une nouvelle Présidente.

Au-delà de ce changement de personnes, je souhaite que la présence de la MSA sur les territoires, au plus près des ressortissants agricoles et ruraux puisse continuer à se renforcer.

Ce qui fait la force de la MSA, c'est ce réseau d'élus qui est unique en son genre. Aucun régime de protection sociale, aucun opérateur sur les territoires n'en dispose sinon la MSA.

Cette richesse vous bénéficie d'abord ; les élus sont le relais de

vos préoccupations, qu'elles soient d'ordre individuel ou collectif. En tant qu'élus, nous nous attachons à créer du lien entre votre MSA et vous, à résoudre vos difficultés, à vous informer, à entreprendre et développer des actions sur les territoires.

Je ne dresserai pas un bilan exhaustif des actions menées au cours des années 2015-2020 mais citerai quelques exemples pour l'illustrer qui tous ont une caractéristique commune, à savoir une expertise et une grande réactivité de la MSA :

- nos actions en faveur des jeunes ruraux (trophée jeunes, pré vert),
- nos actions de prévention des risques (risques professionnels, risques divers),
- notre accompagnement social personnalisé,
- nos adaptations des modalités d'accueil pour mieux répondre aux besoins,
- l'accompagnement des victimes des inondations d'octobre 2018 dans l'Aude,
- le soutien au monde agricole (exploitants, salariés) lors de

crises agricoles (climatiques, économiques, etc.),

- le développement de nouveaux services en zone rurale (groupements d'employeurs, accompagnement au numérique, actions de prévention dans le domaine de la santé, résidences autonomie, Maisons France Services).

Notre capacité d'action en tous domaines dès lors qu'il s'agit d'apporter des services sur les territoires ruraux ne pourra être encore plus efficace que si vous participez à ce vote.

Récemment, des mouvements de citoyens issus principalement des territoires ruraux ont envoyé un signal fort aux pouvoirs publics pour pouvoir vivre et bénéficier de services quel que soit leur lieu de vie.

Profitez de cette dynamique pour faire entendre votre voix et contribuez à conforter vos territoires par une présence forte de votre MSA.

Votez

Claude BERTOLOTTI
Président MSA Grand Sud

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020

VOTER C'est utile !

sur internet ou par courrier

Directeur de publication : Thierry Lang
Mise en page et impression : ETHAP
Crédit photo : MSA Grand Sud, Pexels—pixabay
ISSN 1621-5656

La MSA, une vieille dame si moderne



Depuis 1949, tous les cinq ans, les ressortissants du régime agricole élisent leurs représentants au sein de la MSA. C'est grâce à cela, que votre régime de protection sociale est en mesure de vous soutenir tout au long de votre vie : naissance d'un enfant, études, loyer, santé, retraite,...

Au mois de janvier 2020, vous élirez une nouvelle fois vos représentants au sein de la MSA. La gouvernance démocratique de la MSA se fonde sur le principe « un homme = une voix ».

Ce modèle vous associe à la gestion de votre MSA par le biais des délégués que vous élisez. En effet, ceux-ci contribuent, en vous écoutant, à l'amélioration des services proposés, en s'appuyant sur leur connaissance du milieu agricole et rural.

Votez, pour vous faire entendre

Le mutualisme ne se conjugue pas au passé ; il répond au contraire à une aspiration actuelle forte à participer aux évolutions de la société. Il porte en lui une vision d'une société solidaire et humaine. Avec votre vote, vous contribuez à soutenir un modèle mutualiste, démocratique et social en accord avec les attentes de notre société.

Avec votre vote et un taux de participation aux élections suffisamment élevé, vous donnez une influence à vos élus pour défendre la MSA, votre régime de protection sociale. En janvier 2020, vous avez donc l'occasion de vous exprimer.

Du bénévolat à votre service

La MSA, au-delà de son rôle d'organisme de protection sociale assurant le versement de prestations famille, santé et retraite, contri-

bue à améliorer votre vie quotidienne, parfois discrètement ; elle finance les places de crèches, les actions de parentalité, la médiation familiale, les actions de prévention pour tous les âges et toutes les professions, etc.

Des élus MSA se sont impliqués aux côtés de la MSA dans leur canton. Durant 5 ans, ils ont donné de leur temps bénévolement (10 000 heures ont été recensées) pour participer à l'organisation d'actions près de chez vous et en votre faveur.

Grâce à ses élus, la MSA a réussi à mettre en œuvre les actions suivantes :

Pour les exploitants :

6,6 Millions d'euros de prises en charge de cotisations obtenus par les élus sur les 5 années du mandat 2015-2020.

Les élus MSA connaissent parfaitement le monde agricole et la situation d'un territoire, car ils y vivent. Ils vivent à vos côtés et partagent les mêmes difficultés. Ce sont eux qui alertent la MSA lors de problèmes. Ils défendent le monde agricole auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir les aides en phase avec les difficultés. Durant leur mandat, les élus ont obtenu 6,6 Millions d'euros de prises en charge de cotisations pour la MSA Grand Sud. Un record.

Pour les salariés et les exploitants :

veiller à sa santé et sa sécurité au travail.

Après une expérimentation avec la cave d'Embres et Castelmaure, le service santé sécurité au travail a présenté aux salariés et exploitants en viticulture des moyens efficaces pour réduire la pénibilité du travail de la cave à la vigne. Les élus ont organisé un accompagnement de viticulteurs, salariés et exploitants, par un kinésithérapeute. Soixante-dix-huit professionnels se sont engagés, jusqu'à avril 2020, dans un programme personnalisé d'exercices quotidiens à réaliser chez eux ou à la vigne. A la clé : la réduction des douleurs et des Troubles-Musculo-Squelettiques.

Pour les jeunes : soutenir leur projet citoyen.

La MSA Grand Sud organise chaque année un appel à projets auprès des jeunes de 13 à 22 ans, notamment du milieu rural, sur le thème de l'amélioration de leur qualité de vie et de celle des autres habitants. Elle partage des prix d'un montant global de 3 500 € aux différents projets retenus. Durant le dernier mandat, les élus ont récompensé cent quatre-vingt-onze jeunes. Certains d'entre eux ont ensuite concouru au niveau national lors du Salon International de l'Agriculture. Dans le cadre de leur scolarité, la MSA récompense également les jeunes pour des projets sur la citoyenneté (cent soixante-huit élèves) et sur la prévention (mille quatre-vingt jeunes en cinq ans).

La MSA, une vieille dame si moderne (suite)

Pour les seniors : conserver un lien social et rester actif.

La MSA Grand Sud et l'association MSA Services Grand Sud permettent aux seniors d'affronter sereinement internet et ainsi de rester connectés avec notre société, de communiquer avec leurs proches et d'être reliés avec leur entourage,... Quatre cents seniors ont déjà participé à des ateliers "Coup de pouce connexion".

La MSA met aussi en place des ateliers Vitalité et mémoire pour que les seniors restent en forme le plus longtemps possible. Plus de mille personnes en ont bénéficié.



La MSA Grand Sud, grâce à ses élus, et avec les communes, cherche des solutions pour permettre le maintien des seniors fragilisés (santé, isolement) à domicile ou sur les territoires ruraux. A Salles-sur-l'Hers, Robert Batigne,

élu MSA président du canton, est à l'origine de la création d'un habitat regroupé, avec la construction programmée en 2021 de dix logements privatifs et d'un espace de vie sociale géré par le centre social. Outre l'ingénierie sociale, la MSA participe également financièrement au projet.



Pour les employeurs et les salariés : renforcer l'accompagnement dans l'activité professionnelle et simplifier les démarches.

L'exonération des charges pour l'emploi de salariés occasionnels en agriculture, appelée "exonération TO/DE", a pu être maintenue pour 2019 et 2020 notamment grâce à l'intervention de la MSA. En se basant sur des données MSA pour argumenter ce maintien, Céline Camgrand-Vila, élue du canton de la Côte Radieuse, a pu présenter une motion devant l'Assemblée Générale de la MSA Grand Sud, ce qui

a permis d'obtenir des pouvoirs publics, au terme d'autres actions, le maintien de cette exonération, si utile pour les salariés et employeurs agricoles.



Pour lutter contre les difficultés de recrutement et soulager les employeurs dans leurs démarches administratives (DSN notamment) et favoriser l'emploi salarié en agriculture, l'association MSA Services Grand Sud, créée par la MSA, a développé deux groupements d'employeurs : Agri11 spécialisé dans les travaux agricoles et GEM11 orienté vers les services agricoles. Sophie Bonnery, élue du canton de Montréal et actuelle présidente de ces groupements d'employeurs, a contribué à la naissance et au développement de ces structures en démarchant de nombreux partenaires du secteur.

Nous, les élus MSA

Nous sommes élus MSA et nous sommes des **relais** entre vous et votre MSA : pour faire connaître les droits et vous orienter ; faire connaître les actions sur le territoire et solliciter la MSA sur des besoins locaux ; signaler des difficultés sur notre territoire.

Nous sommes **attentifs** aux autres. Et nous donnons de notre temps. Notre préoccupation est d'alerter la MSA lors de difficultés sur notre territoire. Si nous repérons ou si quelqu'un nous signale une personne en difficulté, nous pouvons solliciter les services de la MSA qui savent gérer ces situations. L'aide au répit, mise en place en 2017 pour les exploitants et les salariés de la production agricole, est devenue pérenne grâce aux élus.

Nadège Guiraud, collègue employeur de main-d'œuvre, élue du canton Castelnaudary Nord



« C'est important d'avoir des élus de proximité qui représentent le canton. Au moindre souci, nous appelons la MSA et il y a toujours une personne qui vous répond dans les 2 ou 3 jours, si ce n'est pas dans l'après midi. C'est tout de même énorme. Nous avons un soutien individuel. Au régime général, nous ne serions pas aidés ainsi. »

Thérèse Bonzoms, collègue exploitant, présidente du canton de Saint Estève



« Il faut que les ressortissants sachent que nous sommes à leur disposition et que nous pouvons les aider. Et toujours en toute confidentialité. Nos actions sur le terrain, c'est du concret. Les élus contribuent au lien social sur nos territoires. »

Nous **agissons** sur et pour le territoire. Nous participons à des **projets** locaux. Forts de la connaissance de notre canton, de ses habitants et de ses besoins, nous nous impliquons dans la mise en place de projets. Nous avons mis en place des formations, par exemple sur le secourisme.

Nous faisons vivre le **mutualisme**. Nous sommes la **voix** de la MSA au niveau local. Nous représentons la MSA dans les instances locales : préfecture, conseil départemental, mairie,... Nous pouvons défendre le milieu rural et nous impliquer dans les projets locaux.

Lors de l'Assemblée Générale de la MSA Grand Sud, son président nous présente le bilan de l'année. Nous pouvons poser des questions sur la gestion de la Caisse. Notre bilan annuel d'activité, le Rapport mutualiste, est également présenté lors de cette AG. Nous pouvons émettre des vœux d'évolution de la législation afin de mieux l'adapter à notre réalité et à nos besoins. Les vœux les plus pertinents des MSA en France sont transmis aux pouvoirs publics qui les ont, à plusieurs reprises, pris en compte. Nous avons ainsi, à titre d'exemple, obtenu le maintien et l'adaptation du TESA+ au bénéfice des employeurs occasionnels de main-d'œuvre salariée ou la mise en place d'un congé maternité pour les agricultrices.

François Cavailhès, collègue salarié, élu du canton de Perpignan



« Au-delà de siéger tous les mois au Comité d'Action Sanitaire et Sociale et à celui de la Protection Sociale des Salariés, mon rôle d'élue est avant tout celui d'un incontournable acteur de la grande aventure humaine qu'est la MSA ... Je ne peux, en quelques mots, vous dérouler les nombreux engagements de l'élue pour la défense des adhérents ; retenez simplement ces deux termes : humain & aventure... Alors, s'ils vous conviennent... VOTEZ et FAITES VOTER ! »

La MSA vous accompagne en tous points du territoire

La MSA est soucieuse de maintenir un lien de proximité avec ses ressortissants, grâce à la présence sur le terrain de ses élus, des agents d'accueil, des conseillers en protection sociale, des travailleurs sociaux et des conseillers en prévention des risques professionnels et plus généralement par l'action des équipes administratives.

Etre soigné, partout

La MSA Grand Sud agit contre la désertification médicale dans nos territoires ruraux. Elle accompagne les professionnels de santé dans la création de maison de santé pluriprofessionnelles et de Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).



Ainsi, une première CPTS a vu le jour dans le Conflent. Les élus MSA ont participé aux groupes de travail sur la création de cette CPTS, apportant leur connaissance des besoins du territoire.

Cette communauté professionnelle s'est fondée sur le Pays de santé qui réunissait déjà les professionnels de

santé autour d'objectifs communs. Jean Claude Delseny, Président du comité départemental des PO, s'était beaucoup investi dans la création de cette structure.

Au sein d'une CPTS, les professionnels de santé se regroupent, autour d'un projet de santé pour le territoire. Ces professionnels sont des médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, pharmaciens, établissements hospitaliers, EHPAD, ...

Leur objectif est de faciliter le parcours de soin, la prise en charge des patients dans le milieu rural. Ils tiennent compte des besoins de santé identifiés localement.

Se regrouper leur permet également d'améliorer leur condition de travail, ce qui peut faciliter l'installation de nouveaux professionnels.

Etre accueilli, partout

Pour densifier les services aux publics auprès des populations rurales, la MSA Grand Sud s'empare des nouvelles solutions.



Ainsi, elle ouvre la première Maison France Services à Limoux (Aude) au début janvier 2020. Cette expérience essaiera progressivement sur les deux départements, Aude et Pyrénées-Orientales. Les élus MSA se sont fortement investis pour favoriser le développement de ces projets sur les territoires et en premier lieu, le président de la

MSA Grand Sud, Claude Bertolotti, s'est impliqué sur la création de cette 1^{ère} Maison France Service.

Une Maison France Services est un lieu ouvert du lundi au vendredi avec des agents d'accueil compétents pour assurer un premier niveau d'information et d'accompagnement des publics sur les démarches administratives. Des rendez-vous peuvent être pris avec des agents des institutions composant la Maison France Services (CAF, CPAM, CARSAT, Pôle emploi, DDFIP, justice, intérieur, La poste, MSA). Du matériel informatique est mis à disposition ainsi qu'une connexion internet pour permettre d'effectuer des démarches en ligne ; un agent d'accueil accompagne les usagers pour créer ou accéder à leurs espaces numériques.

La Maison France Services assure l'accueil pour tous les habitants du canton, qu'ils soient ou non ressortissants agricoles.

Pour continuer d'assurer une présence en tous points du territoire, la MSA est présente dans le cadre de vingt-cinq Maisons de Services Au Public (MSAP).

Dans l'Aude : Axat, Belcaire, Belveze, Capendu, Caunes Minervois, Chalabre, Couiza, Durban, Les Ilhes, Mouthoumet, Salles/l'Hers, Tuchan, Villasavary.

Dans les Pyrénées-Orientales : les Angles, Arles/Tech, Banyuls/Mer, Corneilla la Rivière, Estagel, Ille/Têt, Olette, Montescot, Saillagouse, Saint Paul de Fenouillet, Tautavel, Vernet les Bains.

Concernant les accueils MSA, les élus ont souhaité que la MSA Grand Sud diversifie ses modes de contact, pour s'adapter à vos besoins.

Vous souhaitez rencontrer un conseiller en face en face dans un accueil ? Vous pouvez prendre un rendez-vous, n'importe quel jour de la semaine, dans nos accueils de Carcassonne, Narbonne et Perpignan.

Le conseiller prendra le temps de préparer votre demande, puis il sera disponible pour être à votre écoute.

De même, l'accueil téléphonique a évolué pour s'améliorer et répondre plus rapidement à vos nombreux appels. Ainsi, une ligne est dorénavant dédiée aux employeurs de main-d'œuvre pour leurs démarches administratives. Les professionnels de santé conservent un accès direct aux services médicaux. Et pour toutes questions sur votre espace privé internet, une assistance en ligne internet est toujours à votre écoute.

“ Mon espace privé ” du site internet s'est étoffé au fil des années pour vous faciliter les démarches au maximum.

La MSA continue à développer son offre. Vous pouvez utiliser un espace internet en libre service tous les jours dans les accueils de Carcassonne, Narbonne et Perpignan. Aussi, les personnes mal à l'aise avec un ordinateur peuvent être aidées par un agent d'accueil.

Votre voix compte



L'Aude est composée de 19 cantons et les Pyrénées-Orientales de 17 cantons.

(Le nombre de cantons a été réduit lors du nouveau découpage décidé par la loi en 2015).

Vous, les électeurs

Vous êtes plus de 59 000 électeurs : 29 601 dans l'Aude (11 706 exploitants agricoles, 16 739 salariés agricoles, 1 156 employeurs de main-d'œuvre) et 29 643 dans les Pyrénées-Orientales (7 553 exploitants, 21 144 salariés, 946 employeurs)

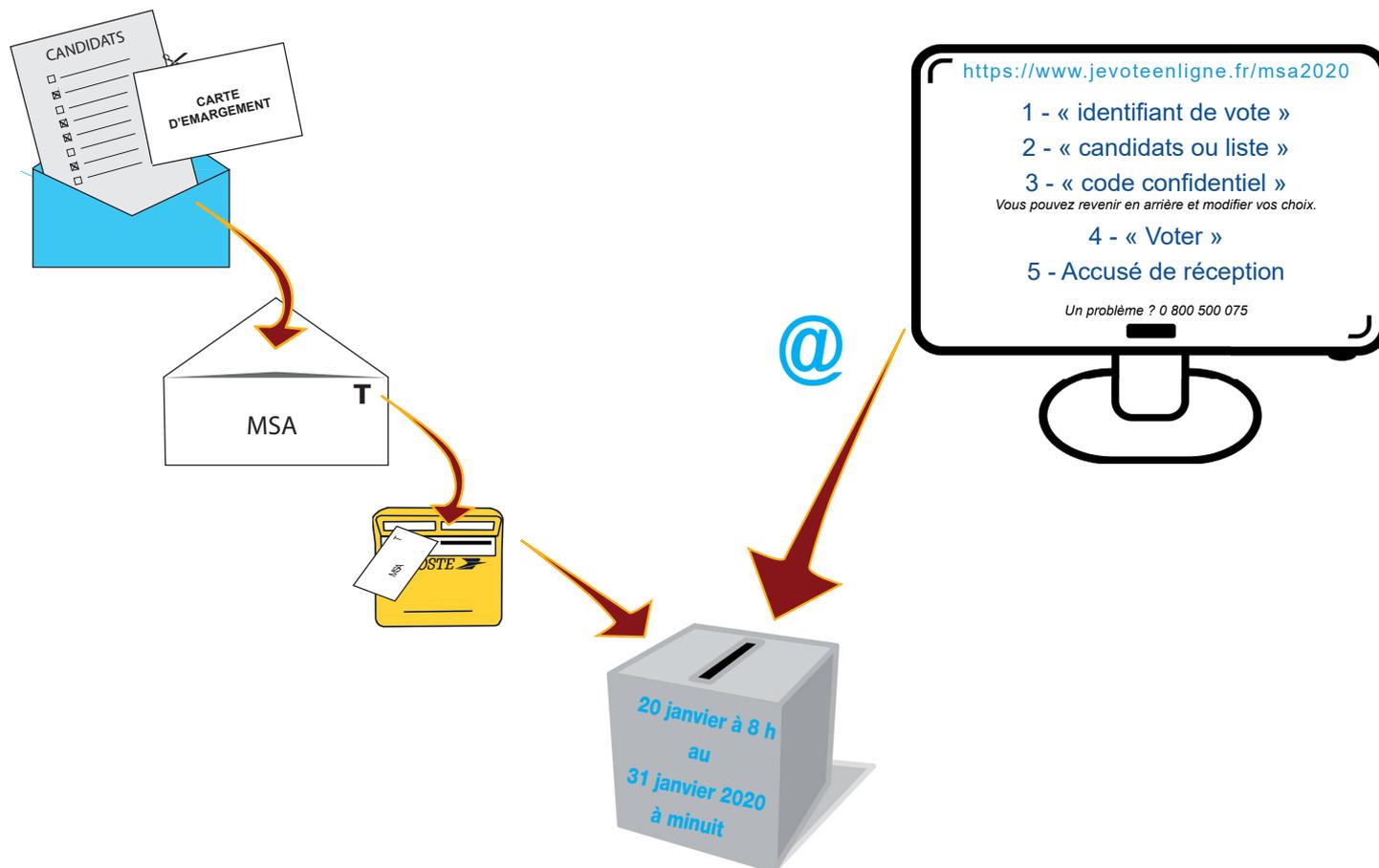
Pour qui voter ?

Vous votez pour votre collège : 1^{er} collège des exploitants (actifs ou retraités) ou 2^e collège des salariés (actifs, retraités, ayants-droit) ou 3^e collège des employeurs de main-d'œuvre.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter la liste des candidats dans la rubrique « élections 2020 » du site internet de la MSA Grand Sud grandsud.msa.fr/elections-msa-2020

COMMENT VOTER ?

A partir du 20 janvier, vous recevrez tous les documents et les informations pour voter : code confidentiel, listes, enveloppes. Le plus simple et le plus rapide est de voter sur internet. Mais vous avez encore la possibilité de voter par correspondance.



Le dépouillement est organisé le 6 février. Les résultats seront diffusés très rapidement, dans les jours qui suivent. Le processus se poursuivra par la tenue d'une Assemblée Générale électorale le 27 mars 2020 et la mise en place d'un nouveau conseil d'administration qui élira le nouveau Président de la MSA Grand Sud. Les élus de votre canton seront présentés dans les pages locales de la presse et dans les supports d'information de la MSA Grand Sud, notamment le journal Terres solidaires du grand sud et le site internet grandsud.msa.fr



ALAIN 48 ans

Comptable & délégué MSA

NADIA 33 ans
Téléconseillère

“ **Avec
Alain** ”

PHOTIS PERNATIS - crédit photo: Sébastien Miller - DOJO

J’ai appris que la MSA proposait des rendez-vous prestations. Il m’a orienté vers une conseillère MSA et j’ai découvert que j’avais le droit à la Prime d’activité et à une aide au logement. ”

**Mon délégué, c’est
mon meilleur relais**

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020

VOTER C’est
utile !

sur internet ou par courrier